

EN ATTENDANT L'inSUDmersible



Février 2019

RIFSEEP

LA CAROTTE ET LE BÂTON

Le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) est une obligation nationale et a pour objectif d'introduire le salaire au mérite dans la fonction publique.

L'exécutif, appuyé par l'administration de la DGRH, s'empresse de le rendre opérationnel alors que le texte existe depuis plus de 3 ans. 6heures de temps de préparation, d'échanges avec la direction des ressources humaines ont

suffi à celle-ci pour conclure aux grand dam des OS et de fait des 13000 agents qui pourraient être impactés dans les jours prochains. Pourtant de nombreuses incertitudes restent en suspens et particulièrement le maintien dans le temps du niveau de régime indemnitaire (RI) actuel assuré à ce jour pour seulement 4 ans. SUD interpelle le directeur général des RH et ses collaborateurs pour signifier son refus d'opter pour un RIFSEEP dans l'état. SUD réaffirme sa demande de garantir une stabilité sans limite et par l'ouverture de nouveaux

droits auprès des agent.es contractuel.les en CDD et CDI. SUD demande et sollicite l'employeur pour que ces derniers soient pris en considération de manière équitable et gratifiante au même titre que les cadres d'emplois oubliés du RI actuel mais aussi celles et ceux qui changeront de catégorie: les Assistants Socio Educatifs et les Educateur.trices de Jeunes Enfants
SUD a demandé le report du dossier dont le passage en Comité Technique était prévu le 5 et 7 Février.
Après un vote unanime CONTRE des organisations



syndicales l'exécutif passe en force et reconvoque à un nouveau comité technique le 21 ou il n'auront pas besoin du quorum....

DIALOGUE SOCIAL :

L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT?

L'administration fait montre de grandes intentions en proposant un changement de cap et la mise en place d'un nouveau mode de fonctionnement. Nous venons de le voir dans le cas du RIFSEEP où, sous couvert d'ouverture, le dialogue reste toujours limité. Sans parler de révolution, nous notons quelques évolutions positives (si, si, c'est possible!) qui vont dans le sens demandés par SUD depuis de multiples années : proposition d'un calendrier annuel des instances, la suppression des Pré CT chronophages et sans grand intérêt, la tenue des CHSCT en amont des CT.

SUD se demande ce qui se cache derrière ce bel arbre.



NATURELLEMENT...

POUBELLE

SO RH :

S-O-S RH EN PÉRIL

Le 1er janvier 2019, les SO RH ont pris vie parfois de façon incertaine, dans les différentes directions. A vrai dire, nous plongeons tous dans une grande inconnue. Les agents ville et métropole méconnaissent le rôle de ces derniers et ignorent tout des changements de procédure. De plus les agents parachutés, sans formations, doivent absorber dès à présent le légè des fonctions RH de

la DGRH. Parmi ces fonctions, le dialogue social est aujourd'hui piloté par les SO RH avec plus ou moins



d'engagement. Ainsi, les Organisations Syndicales se retrouvent face aux directions sans l'appui technique de feu le service relation sociale de la DGRH. Malgré les multiples alertes de SUD et les craintes exprimées à l'administration sur cette mise en œuvre précipitée, nous constatons aujourd'hui que les équipes ne sont pas prêtes à informer les agents sur des sujets aussi importants que la maladie, la rémunération.

N'hésitez pas à appeler vos directions pour connaître les coordonnées de vos interlocuteurs SO RH et leurs missions (BON COURAGE!)

TO LOOSE EN GRAND !

Directions des Jardins et espaces verts

ALERTE! LES GARDIENS PASSÉS AU GLYPHOSATE!

Dans la continuité d'une réorganisation engagée depuis deux ans, c'est au tour des gardiens de parcs de passer au broyeur. Dans une volonté d'économie sur le dos des agents, plus d'un quart d'entre eux vont voir leur rémunération élaguée jusqu'à 20 % par la suppression des heures supplémentaires. Histoire d'enfoncer le bulbe un peu plus, ces

gardiens vont subir des amplitudes horaires variant de 6 heures du matin à minuit. Tout comme les fleurs du jardin, le rythme des fermetures varie en fonction des saisons sur 8 pages



horaires différentes. Ce résultat pour les agents est avant tout la conséquence d'une réduction du personnel sans prise en compte de la santé et de la qualité de vie au travail pourtant tant plébiscitée ces derniers temps par notre collectivité.

Conclusion : les gardiens sont passés au glyphosate de notre administration !

Passage en Comité Technique le 7 février, si vous avez des informations appelez-nous !

SUD, se positionne pour la défense de la qualité de vie au travail des agents concernés.

SUD, CGT et UNSA ont voté CONTRE cette organisation, La CFTD s'est abstenue, FO a voté POUR...

Direction des déchets moyens techniques

DE L'ÉCOLOGIE AUX POUBELLES

Ça dépoté à la Direction des déchets et moyens techniques (DMT). Afin de réduire l'empreinte carbone, les



tournées des éboueurs de Monlong et des Raisins ont été revues. Autour de l'hypercentre, le nombre de collectes par semaine sera compacté. Là où il y avait 3 passages, il y en aura 2 et là où il y avait 2 passages, il n'en restera qu'un. Rassurez vous, l'électorat du centre ville sera durablement préservé car collecté tous les jours. Selon une logique pour l'instant rhétorique, les camions poubelles ratisseront moins souvent les rues et donc pollueront moins. On ne sait pas encore à quel point les bacs et autres containers en attente favoriseront la croissance harmonieuse des bactéries et autre faune urbaine, comme on ignore encore quelle sera la génération spontanée des dépôts « sauvages » donc forcément « écologiques » ?

Quand on fait rimer écologie avec économie, ça taille sec dès le printemps dans les effectifs à commencer par la brassée des contractuels qui devront chercher à se recycler ailleurs. Les CDD de plus de 2ans (voir plus) commençaient à prendre sérieusement racine, aussi, la direction et l'administration ont décidé de les accompagner pour les aider à se greffer ailleurs.

Passage en Comité Technique le 5 Février si vous avez des informations appelez-nous !

SUD s'engage auprès des agents titulaires et contractuels pour défendre leurs droits et leur qualité de vie au travail. L'ensemble des organisations syndicales ont donc voté contre ce dossier.

NATURELLEMENT...

POUBELLE

CET

ATTENTION AVIS DE MAUVAIS TEMPS, VOTRE ÉPARGNE PEUT S'ÉVOLUER

L'époque de la cueillette des jours de congés ou de compensation non utilisés dans l'année est clôturée depuis le 15 janvier.

Cette collecte peut être conservée sur un compte épargne temps. Attention cette denrée peut être périssable et le panier percé. Plusieurs agents « écureuils » avaient cru remplir leur réserve

malheureusement, ils eurent la mauvaise surprise de découvrir que par erreur administrative (transmission des demandes, perte de documents), la besace était vide !

Petit conseil, tracez vos demandes par mail et assurez-vous après envoi que votre compte soit bien crédité. L'administration doit vous confirmer par courrier l'alimentation de votre compte.

